

Plan d'action suite à la publication de l'index égalité femmes hommes

Le plan d'action pour l'égalité professionnelle femmes hommes adopté cette année par notre organisation mutualisée témoigne de notre ambition de prendre ce sujet à bras le corps. Le nouvel index créé cet été, issu des données du Rapport Social Unique donne une image erronée de la réalité de notre organisation.

En effet, Alès agglomération et la ville d'Alès ont été pionnières en mutualisation de moyens, pour optimiser leur fonctionnement, et ce depuis 2006. Ainsi de nombreuses compétences sont portées par l'agglomération. Ce qui distingue notre organisation d'autres collectivités, c'est que nous avons eu à cœur de limiter tous les doublons, notamment au niveau de l'encadrement, et de fait réaliser de véritables économies d'échelle. Toutefois, la ville d'Alès se trouve aujourd'hui "pénalisée" par cet index, et en particulier sur l'indicateur 4 relatif aux plus hautes rémunérations, du fait même de sa structure des effectifs. En effet, une majorité de cadres sont recrutés par Alès agglomération, et interviennent pour le compte de la ville via des services communs en particulier. Si nous pouvions publier un index reflétant la réalité de notre organisation (en prenant en compte à la fois la ville et l'agglomération), notre note globale serait de 72/100, avec la note maximale sur l'index 4.

A l'heure où le gouvernement nous presse de faire des économies, il est dommage de se voir ainsi incité à réfléchir à revenir à une organisation plus conventionnelle pour ne pas être pénalisé sur un sujet aussi important que l'égalité professionnelle, pour laquelle nous avons une volonté profonde d'améliorer les choses avec la même ingéniosité que nous avons eu sur la mise en place de notre organisation mutualisée.

A ce titre, les négociations engagées avec nos organisations syndicales sur de nombreux sujets tels le temps choisi pour améliorer la conciliation vie privée vie professionnelle ne sont pas valorisées au travers de ce type d'index. Les négociations menées cette année sur les avancements de grade vont quant à elles commencer à montrer leurs effets, et améliorer sensiblement notre indicateur 2, faisant passer dès l'année prochaine l'agglomération au dessus de la note attendue de 75/100. Si les critères et modes de calcul ne sont pas revisités d'ici là...

Le Directeur Général d'Alès Agglomération et
de la Ville d'Alès mutualisées



Patrick CATHELINEAU